

Marion Baud-Lavigne

Prix SEVAL

Catégories d'articles : Communications

Proposition de citation : Marion Baud-Lavigne, Prix SEVAL, in : LeGes 30 (2019) 3

Prix SEVAL 2019

[1] Le Prix SEVAL 2019 a été attribué à Dr. RAFAËL WEISSBRODT pour sa thèse de doctorat intitulée « L'intervention des inspecteurs du travail en matière de prévention des risques psychosociaux : effets des contrôles en entreprises et stratégies d'intervention des inspecteurs ». M. WEISSBRODT a réalisé sa thèse à l'Université de Lausanne. Il est maintenant adjoint scientifique à la Haute école de santé du Valais.

[2] Cette étude se concentre sur l'intervention des inspecteurs du travail dans le champ des risques psychosociaux au travail, qui regroupent notamment le stress, l'épuisement professionnel, le harcèlement, ou encore le *burn-out*. Dans son travail, M. WEISSBRODT cherche à mesurer et à expliquer les effets des visites d'inspections dans les entreprises sur la manière dont les employeurs préviennent ces risques. Il s'agit d'un thème d'actualité et dont les répercussions concrètes sont avérées : une récente étude du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) démontre que plus de 50% des travailleurs suisses sont exposés à au moins 3 facteurs de risques psychosociaux au travail, principalement liés à un niveau élevé d'exigences de production et à la pression temporelle.

[3] M. WEISSBRODT arrive à la conclusion que les visites des inspecteurs du travail ont des effets positifs sur la manière dont la santé et la sécurité au travail sont gérées, sur la volonté des employeurs de prévenir les risques psychosociaux, sur leurs compétences en la matière et sur la mise en place de mesures de soutien. Par contre, l'étude ne montre pas d'impact sur le niveau de participation du personnel ou sur la mise en place de mesures de prévention. Ces constats ont amené M. WEISSBRODT à formuler des pistes d'actions concrètes visant à faire évoluer la situation. Elles sont actuellement discutées au SECO en vue de leur mise en œuvre.

[4] Ce travail a convaincu le Jury du Prix SEVAL en remplissant de manière exemplaire les quatre critères d'évaluation.

[5] Premièrement, il s'agit d'un travail ambitieux du point de vue scientifique, qui combine trois courants théoriques distincts : l'évaluation réaliste des politiques publiques¹, la *street-level bureaucracy*², et l'ergonomie de l'activité³. Cette interdisciplinarité est sans aucun doute l'une des forces de ce travail, et les trois courants théoriques se complètent pour analyser de manière cohérente l'action publique concernée, à savoir l'intervention des inspecteurs du travail et leur effet sur la prévention de ces risques psychosociaux. Le travail est également ambitieux au niveau des méthodes utilisées, tant quantitatives que qualitatives. L'utilisation d'un design de recherche quasi-expérimental avec un groupe témoin a particulièrement été appréciée.

[6] Deuxièmement, cette recherche fait preuve d'originalité. L'inclusion de l'ergonomie de l'activité comme courant théorique est une pratique peu commune dans le domaine de l'évaluation, mais elle ouvre un champ d'étude intéressant pour analyser une intervention publique.

[7] Troisièmement, il convient de relever l'intérêt pratique de cette étude. La collaboration avec le SECO a été cruciale, et l'évaluation des effets des inspections du travail sur la prévention des risques psychosociaux au travail répondait à un véritable besoin du terrain. Cela a permis à M. WEISSBRODT d'élaborer une recherche utile non seulement dans le débat théorique sur l'in-

¹ PAWSON, R. (2006). *Evidence-Based Policy : A Realist Perspective*. Thousand Oaks, CA : SAGE Publications Ltd.

² LIPSKY, M. (1980/2010). *Street-level bureaucracy. Dilemmas of the Individual in public services*. New York : Russel Sage Foundation.

³ FALZON, P. (2013). *Ergonomie constructive*. Paris : PUF.

tervention des inspecteurs de travail, mais également pour la pratique des autorités cantonales et fédérales, puisque le SECO va mettre en œuvre les recommandations issues de ce travail de recherche.

[8] Enfin, la qualité rédactionnelle et la clarté du travail ont été soulignées.

[9] Le Jury est très heureux de remettre le Prix SEVAL 2019 à M. WEISSBRODT.

Ausschreibung des Prix SEVAL 2020

[10] Um die wissenschaftliche Auseinandersetzung mit Evaluation zu fördern, hat die SEVAL den Prix SEVAL geschaffen. Mit diesem Preis werden einmal jährlich wissenschaftliche Arbeiten ausgezeichnet, die einen hervorragenden Beitrag zur Weiterentwicklung von Theorie und Praxis der Evaluation oder zur Verwendung von Evaluation liefern.

[11] Der Prix SEVAL wird jeweils anlässlich des Jahreskongresses der SEVAL verliehen. Der Preis ist mit 3000 Franken dotiert und beinhaltet auch die Veröffentlichung eines Beitrags in LeGes.

[12] Teilnahmeberechtigt sind Qualifikationsarbeiten aller Stufen, in Fachzeitschriften publizierte Artikel, Fachbücher oder Evaluationsstudien von Studierenden, Forschenden und anderen wissenschaftlich tätigen Personen in der Schweiz, die einen Bezug zur Evaluation aufweisen. Arbeiten können ab sofort dem SEVAL-Sekretariat eingereicht werden (secretariat@seval.ch). Einsendeschluss ist der 2. April 2020. Sie können auf Deutsch, Französisch, Italienisch oder Englisch verfasst sein. Die eingereichten Arbeiten werden auf ihre Wissenschaftlichkeit, Originalität, Praxisrelevanz und Form hin beurteilt.

[13] Die Jury für den Prix SEVAL setzt sich wie folgt zusammen:

- Prof. PIA GABRIEL-SCHÄRER, Leiterin Institut für Sozialpädagogik und Bildung, Hochschule Luzern – Soziale Arbeit (Präsidentin)
- Prof. Dr. ISABELLE STADELMANN-STEFFEN, Institut für Politikwissenschaft der Universität Bern
- MARION BAUD-LAVIGNE, Evaluatorin, Parlamentarische Verwaltungskontrolle
- Dr. MARIE-CHRISTINE FONTANA, Projektleiterin, econcept AG

[14] Die offizielle Ausschreibung, das detaillierte Reglement, sowie weitere Informationen zum Prix SEVAL sind auf der Website www.seval.ch aufgeschaltet.

Announce du Prix SEVAL 2020

[15] Pour encourager les discussions scientifiques sur le thème des évaluations, la SEVAL a créé le Prix SEVAL. Le prix est décerné à des travaux scientifiques qui contribuent d'une manière remarquable au développement de théories et de pratiques, ou pour l'utilisation d'évaluations.

[16] Le Prix SEVAL est remis une fois par année, lors du congrès annuel de la SEVAL. Il est honoré par un montant de 3000 francs et prévoit par ailleurs la publication d'un article dans LeGes.

[17] Sont admis les travaux de qualification de tous les niveaux, des articles publiés dans des revues scientifiques, des livres scientifiques ou des études d'évaluation d'étudiants et étudiantes, de chercheurs et chercheuses ou d'autres scientifiques en Suisse avec un lien à l'évaluation. Les travaux mis au concours peuvent dès à présent être remis au secrétariat de la SEVAL (secretariat@seval.ch). Délai : le 2 avril 2020. Les travaux soumis peuvent être rédigés en français,

allemand, italien ou anglais. Ils seront considérés selon leur caractère scientifique, leur originalité, leur intérêt pratique et leur forme.

[18] Le jury pour le Prix SEVAL est composé des personnes suivantes :

- Prof. PIA GABRIEL-SCHÄRER, Directrice de l'institut de pédagogie sociale et éducation, Hochschule Luzern – Soziale Arbeit (Présidente)
- Prof. Dr. ISABELLE STADELMANN-STEFFEN, Institut de sciences politiques, Université de Berne
- MARION BAUD-LAVIGNE, évaluatrice, Contrôle parlementaire de l'administration
- Dr. MARIE-CHRISTINE FONTANA, responsable de projets, econcept AG

[19] L'annonce officielle, le règlement détaillé ainsi que des informations supplémentaires concernant le Prix SEVAL sont disponibles sur le site web www.seval.ch.

MARION BAUD-LAVIGNE, Contrôle parlementaire de l'administration, Berne.